

Retrouvez dans chaque *Agglomag*, le Conseil de Développement qui vous présente des enjeux concernant de près les habitants du pays viennois.

## Participer à la vie du territoire et comprendre ses enjeux avec le Conseil de Développement

« Qu'est-ce que ViennAgglo ? », « Quels sont ses services ? », « À quoi servent nos impôts ? », « Quels sont les liens entre ma commune et ViennAgglo ? », « Qui fait quoi ? »...  
**Peut-être vous posez-vous ce genre de questions ?**

Le Conseil de Développement peut vous permettre de **vous informer**, de **mieux comprendre**, d'**échanger** et d'**apporter votre avis** d'habitant, utilisateur du territoire sur les projets en cours et à venir.

Le Conseil de Développement est une instance consultative, **composée exclusivement de citoyens**. Il accompagne ViennAgglo dans son action et a pour objectif de faire émerger des **avis collectifs sur les projets de l'agglomération et les enjeux du pays viennois**.

Alors qu'il a déjà mené des réflexions et rendu des avis sur le Plan de Déplacements Urbains, le Programme Local de l'Habitat, le projet de développement autour de l'aéroport de Saint-Exupéry, le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise...  
**Le Conseil de Développement entame des réflexions sur l'Energie et le dérèglement climatique.**

Le Conseil de Développement va en effet contribuer aux côtés des élus et techniciens de ViennAgglo à l'élaboration d'un plan d'actions pour que l'agglomération soit un **Territoire à Énergie Positive** (TÉPOS). Il s'agira pour lui de voir comment mobiliser la société civile et les entreprises dans ce plan d'action TÉPOS ? Comment faire pour que les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables ne soient pas que l'affaire des institutions mais que le monde économique et les citoyens soient associés et se mobilisent ?

### Vous souhaitez

- Participer aux réflexions en cours et exprimer votre avis
- Vous impliquer dans la vie de votre territoire et mieux connaître ses projets



- Devenir un citoyen acteur de votre territoire ?

### Vous pouvez

- Appeler le **04 82 06 33 23**, envoyer un message sur **cdd@viennagglo.fr**
- Rencontrer des membres du Cdd lors des réunions publiques organisées près de chez vous.

### Le Cdd vient vous rencontrer

Depuis mai, le Conseil de Développement en lien avec les 18 municipalités de ViennAgglo, vient se présenter et échanger avec vous lors de réunions publiques. 4 rencontres auront lieu sur chacun des grands bassins de vie de l'agglomération. Les membres bénévoles du Conseil de Développement pourront alors répondre à vos questions.

...👉 Retrouvez les dates sur le site internet **cdd.viennagglo.fr** et sur Facebook ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Pour mémoire, chaque habitant, qu'il soit jeune, adulte, actif, retraité, sans emploi... peut rejoindre le Conseil de Développement dès lors qu'il s'intéresse à la vie du territoire sur lequel il habite ou travaille et qu'il est prêt à s'impliquer pour l'intérêt général.

Retrouvez le Cdd sur  
**cdd.viennagglo.fr**